

Par dépôt électronique¹ et courriel seulement

Le 13 octobre 2022

Me Véronique Dubois, Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Yves Fréchette
Avocat
Hydro-Québec - Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,
4e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : 514 289-2211, poste 6925
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : frechette.yves@hydroquebec.com

OBJET : Demande d'approbation du Transporteur relative au remplacement des groupes convertisseurs au poste de Châteauguay
Votre dossier : R-4185-2022
Notre dossier : R062787 YF

Chère consœur,

Hydro-Québec, dans ses activités de transport d'électricité (le « Transporteur »), doit déposer le 14 octobre 2022 auprès de la Régie de l'énergie (la « Régie ») ses réponses aux demandes de renseignements dans le dossier décrit en rubrique.

Malheureusement, le Transporteur ne sera pas en mesure de respecter le délai précité. Les demandes de renseignements ayant été reçues le 7 octobre, le délai de 4 jours ouvrables s'est révélé insuffisant pour répondre à plus de 140 questions et ce, malgré les efforts déployés.

Le Transporteur propose de déposer auprès de la Régie ses réponses au plus tard vendredi le 21 octobre 2022. Avec égards, ce léger décalage n'aura pas d'impact sur la célérité ou l'équité du déroulement du dossier.

Le Transporteur, si la Régie accepte sa présente demande, suggère que le calendrier de traitement, issu de la décision D-2022-115, soit revu afin d'insérer à chacune des échéances une semaine supplémentaire. Ainsi, le résultat serait une prise en délibéré du dossier à compter du 9 décembre 2022 plutôt que le 2 décembre 2022 actuel.

Veillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(S) *Yves Fréchette*

Yves Fréchette
/jg

c.c. Intervenants (par courriel seulement)

¹ Aucune copie papier ne sera transmise.